



Image à des fins esthétiques. ⚠ Signaler la photo ou l'article comme inapproprié - © Crédit photo unsplash : Anthony Maw.

Publié le jeudi 04 juin 2026 dans la rubrique Toulouse



AMBULANCIERS DU CHU DE TOULOUSE : QUATRE SEMAINES DE GRÈVE POUR ÊTRE RECONNUS COMME SOIGNANTS

En grève depuis le 11 mai, les ambulanciers du CHU de Toulouse exigent d'être reconnus comme soignants. Revendications, soutien syndical et propositions de la direction.

Les ambulanciers du centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse, en Haute-Garonne, poursuivent leur grève illimitée depuis le 11 mai. Ils réclament une **reconnaissance en tant que membres à part entière de la filière de soins**, une demande qui reflète leur souhait d'être mieux intégrés dans le système de santé.

Mobilisation et soutien syndical

Ce mouvement de grève, qui s'intensifie avec le passage du temps, est soutenu par les syndicats Sud et CGT. Les ambulanciers ont organisé des actions de filtrage et des blocages, attirant ainsi l'attention sur leur situation. Le 4 juin, ils ont manifesté devant les bureaux de l'Agence régionale de santé (ARS Occitanie) pour faire entendre leurs revendications, avant d'être reçus par la directrice de l'ARS en Haute-Garonne.

Revendiquer une rémunération équitable

Boostez votre visibilité ! Placez votre publicité ici et atteignez des habitants locaux. **Contactez-nous** dès maintenant pour discuter des options de partenariat adaptées à votre marché !

VOTRE LOGO ICI

[Votre pub ici](#)



Création de site internet sur-mesure / et automatisation

Les ambulanciers font face à des **tâches de plus en plus variées et complexes**, qui ne correspondent pas toujours à leur fiche de poste traditionnelle. Ils évoquent des missions telles que le transport de détenus, le transport de corps vers la chambre mortuaire, ainsi que le transport de patients nécessitant une assistance médicale durant le trajet. Ces missions, jugées essentielles, justifient selon eux une révision de leur rémunération.

Négociations compliquées

Depuis le début de leur mouvement, les discussions avec la direction du CHU se heurtent à des contraintes réglementaires. La direction indique que les primes spécifiques doivent respecter des critères bien définis par la législation nationale. En réponse, les ambulanciers demandent à être **reconnus comme des soignants**, afin de bénéficier d'un cadre de rémunération plus adapté à leurs responsabilités.

Réactions des grévistes

Jérôme Jean-Charles, ambulancier gréviste et représentant des manifestants, a exprimé ses attentes lors de la rencontre avec l'ARS. Il a souligné l'importance de la médiation souhaitée, tout en notant que des propositions de fin de conflit avaient été envoyées par la direction des ressources humaines quelques heures avant leur rendez-vous. Cette situation a conduit les grévistes à réfléchir à l'avenir de leur mouvement.

Propositions de la direction du CHU

Dans le cadre des discussions, la direction du CHU a proposé un **protocole de sortie de grève** qui inclut un plan de formation spécifique, une mise à jour des fiches de poste, et une attention particulière à l'examen des candidatures des ambulanciers pour des postes au sein du Samu. De plus, il est prévu que la mission de transport de détenus hospitalisés soit retirée aux ambulanciers, une mesure qui pourrait alléger leur charge de travail.

Newsletter actualité Toulouse

Gratuit, inscrivez-vous pour recevoir les actualités de Toulouse directement dans votre boîte mail.

S'inscrire

Désinscription possible à tout moment.

Toulouse : Plus d'articles